Travailler en réseau et mobiliser les acteurs du monde agricole

Objectifs
Comprendre la façon dont fonctionne un groupe, comment il peut être un moteur qui souligne les caractéristiques individuelles et où chacun peut trouver sa place. Être capable de s'impliquer au sein d'un groupe, y être acteur, le faire exister et le faire perdurer dans le temps.

Enjeux
Les professionnels agricoles ressentent le besoin et la nécessité de travailler en réseau, et sont par ailleurs attendus dans diverses instances agricoles pour la représentation de leurs intérêts, leur ancrage sur leur territoire ou bien la promotion de leur production, de leur métier. La crise sanitaire que nous avons traversé a accentué encore davantage les difficultés de travail en réseau. Il existe pourtant des solutions pour favoriser l'engagement des acteurs du monde agricole et pour une utilisation des outils numériques de façon efficace. Le monde agricole est complexe et en perpétuelle évolution : il est indispensable de se former pour agir et rester acteur dans cette évolution.

Pré-requis
Tous les agriculteurs et cotisants de solidarité du département de l'Hérault souhaitant s'engager en responsabilités dans le monde agricole.

Contenu
Présentation du stage et recueil des enjeux de chacun-e. Appréhender les différentes personnalités, leurs caractéristiques et leurs points forts. Diagnostiquer les points forts et les points faibles d'un groupe et sa dynamique.
Comprendre le cycle de vie d'un groupe et les règles basiques de son fonctionnement. Étude de cas concrets et de schémas sociologiques. Les bases de la construction d'un projet collectif, la répartition des rôles et des missions.
Les outils pour animer un groupe, une réunion de travail : organiser sa pensée et préparer son discours, mener des propositions en public, argumenter et éclairer ses propos, développer sa capacité d'écoute, découvrir des techniques d'animations innovantes.
Savoir communiquer efficacement autour de son projet, établir un processus d'accueil : informer, savoir accompagner et fédérer les individus autour d'un projet.

Note de satisfaction globale sur nos formations : 9.24/10

* En fin de formation, une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire.

Modalité d'enseignement
présentiel

Infos complémentaires

LES ADEAR
POUR S'INSTALLER PAYSAN

Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 21/09/2021

Tarifs
203€ - Formation prise en charge par VIVEA pour les personnes éligibles dans la limite de l'enveloppe disponible - Autre cas : nous contacter

Plus de renseignements
Responsable de formation : Cécilia DARBOURET
adearlr.formation@gmail.com
ARDEAR OCCITANIE
Mas de Saporta
34875 LATTES Cedex
Tél : 04.67.06.23.67
N° d'organisme de formation : 91300280330
Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Taux de satisfaction : Note de satisfaction globale sur nos formations : 9.24/10%

Modalités d'accès : les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription

Dates, lieux et intervenants

27 sept 2021 09:30 - 17:30 (7hrs)	SALLE MCB Immeuble Barral, 1 place Capitaine Francis Morand 34700 LODEVE	Marie PONS-RAMELLS – Accompagnatrice de projet agricole pendant 10 ans et depuis 2018 : Consultante Formatrice en Accompagnement des changements professionnels. Albane Lamy, animatrice de la Confédération paysanne de l'Hérault, diplômée d'un master en économie et analyse des organisations.

Bulletin d'inscription

Nom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Prenom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Adresse _
_ _
Courriel _
Téléphone _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à